



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Service du sport Sspo
Amt für Sport SpA

Chemin des Mazots 2, 1701 Fribourg

T +41 26 305 12 62
sport@fr.ch , www.sportfr.ch

Echéancier : Inscription SAF pour sportives et sportifs de talent

Novembre :

Organisation par le SSpO d'une séance d'information pour les parents et les élèves.

15 février :

Délai d'inscription au programme SAF (SAF/Espoirs).

L'inscription est à compléter et soumettre depuis le site du SSpO : www.sportfr.ch.

Jusqu'au 15 avril :

Les demandeurs reçoivent la décision d'admission au programme SAF du Service du Sport.

Jusqu'à la fin juin, mais en principe au plus tard pour la fin de l'année scolaire :

Le responsable SAF de l'école discute avec l'élève SAF et ses parents des horaires d'entraînement et d'école afin de trouver les meilleurs aménagements possibles. A la fin de cette rencontre, une convention est remise aux parents ou à l'élève majeur avec les mesures convenues.

Avant la rentrée scolaire :

L'élève remet un exemplaire de sa convention signée au responsable SAF de l'école.